

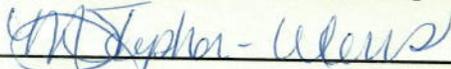
Destinataire:		Les P'tits Brisous Inc.	
Nom de la garderie:		Les P'tits Brisous Inc.	
Adresse:		salle multiusage, 29 Normandeu Bay	Numéro d'établissement: 100390
		La Broquerie, Manitoba	Postal Code: R0A 0W0
Numéro de licence: 98092	Licence datée du: le 19 juillet 2018	Pour la période du: le 19 juillet 2018	au: le 31 mars 2019

CET ORDRE EXIGE LE RESPECT DES RÈGLEMENTS SUIVANTS:

Numéro du règlement	Infraction	Le règlement doit être respecté à partir du
	<p>ATTENDU qu'il a été signalé au Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qu'un incident s'est produit le 13 juillet 2018 à Les P'tits Brisous Inc. (le Centre) et qu'un enfant de 3 ans a quitté les lieux pendant 30 à 40 minutes, sans être remarqué et sans être accompagné par un membre du personnel du centre.</p> <p>Comme l'a signalé le centre, vers 12 h 15, le personnel a emmené les enfants à l'intérieur du centre pour qu'ils enlèvent leurs maillots de bain et mettent leurs vêtements de ville. Les enfants et le personnel sont ensuite sortis pour manger leur repas du midi. Le personnel a vu l'enfant de 3 ans retourner dehors.</p> <p>Vers 13 h, alors qu'ils préparaient les enfants pour leur sieste, les membres du personnel n'ont pas été en mesure de localiser l'enfant de 3 ans. Peu après 13 h, le parent de l'enfant a appelé le centre pour informer le personnel que l'enfant avait marché jusqu'au domicile d'un membre parenté de la famille et qu'il se trouvait toujours à cet endroit. Le domicile est situé à environ 700 mètres du centre.</p>	

Page 1 de 5

Coordonnateur des garderies d'enfants:	Estelle Funk
Adresse:	30-A chemin Dawson Road, Ste Anne MB, R5H 1B5
Numéro de téléphone:	204 - 422 - 7004

CET ORDRE DOIT ÊTRE AFFICHÉ À LA VUE DE TOUS LES PARENTS.
Date: le 27 juillet 2018
A/Directrice Apprentissage et garde des jeunes enfants:


Destinataire:				Les P'tits Brisous Inc.			
Nom de la garderie:				Les P'tits Brisous Inc.			
Adresse:				salle multiusage, 29 Normandean Bay		Numéro d'établissement: 100390	
				La Broquerie, Manitoba		Postal Code: R0A 0W0	
Numéro de licence: 98092		Licence datée du: le 19 juillet 2018		Pour la période du: le 19 juillet 2018		au: le 31 mars 2019	

CET ORDRE EXIGE LE RESPECT DES RÈGLEMENTS SUIVANTS:

Numéro du règlement	Infraction	Le règlement doit être respecté à partir du
Article 3(1) de la Loi	<p>CONSIDÉRANT que le titulaire de licence n'a pas respecté les dispositions de la Loi sur la garde d'enfants et du Règlement du Manitoba 62/86 ci-après :</p> <p>3(1) Quiconque assure la garde d'enfants est tenu de fournir en tout temps un milieu favorable à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants.</p> <p>Articles du Règlement du Manitoba 62/86 (le « Règlement) :</p> <p>8(1) Chaque titulaire de licence doit s'assurer que l'enfant qui fréquente la garderie n'est à aucun moment laissé sans surveillance.</p> <p>8(1.1) le titulaire de licence fait en sorte que la surveillance – directe ou indirecte – mentionnée au paragraphe (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) protège la santé et la sécurité de chaque enfant; et (b) soit appropriée à l'âge de développement de chaque enfant. <p>CONSIDÉRANT que cet ordre est délivré conformément à l'article 18 de la Loi, qui stipule ce qui suit :</p>	

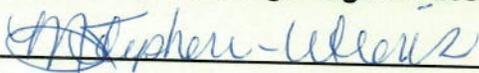
Page 2 de 5

Coordonnateur des garderies d'enfants:	Estelle Funk
Adresse:	30-A chemin Dawson Road, Ste Anne MB, R5H 1B5
Numéro de téléphone:	204 - 422 - 7004

CET ORDRE DOIT ÊTRE AFFICHÉ À LA VUE DE TOUS LES PARENTS

A/Directrice Apprentissage et garde des jeunes enfants:

Date: le 27 juillet 2018



Destinataire:		Les P'tits Brisous Inc.	
Nom de la garderie:		Les P'tits Brisous Inc.	
Adresse:		salle multiusage, 29 Normandeau Bay	Numéro d'établissement: 100390
		La Broquerie, Manitoba	Postal Code: R0A 0W0
Numéro de licence: 98092	Licence datée du: le 19 juillet 2018	Pour la période du: le 19 juillet 2018	au: le 31 mars 2019

CET ORDRE EXIGE LE RESPECT DES RÈGLEMENTS SUIVANTS:

Numéro du règlement	Infraction	Le règlement doit être respecté à partir du
Article 18 de la Loi	<p>18 Lorsque le directeur, selon le cas :</p> <p>(a) conclut que l'établissement visé par la licence n'est pas exploité et tenu conformément aux conditions et normes prévues par les règlements à l'égard des établissements et la même catégorie; ou</p> <p>(b) estime que l'établissement visé par la licence est exploité et tenu de manière à présenter un danger pour la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui y sont gardés,</p> <p>il peut, par ordre écrit, enjoindre à l'exploitant de prendre toutes mesures prescrites et dans le délai imparti par l'ordre, pour remédier au manquement ou au danger, selon le cas. Un exemplaire de cet ordre est signifié de l'établissement.</p> <p>ET CONSIDÉRANT que le directeur estime que cet ordre relatif aux licences est nécessaire pour protéger la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui sont gardés au Centre, le DIRECTEUR ORDONNE PAR LA PRÉSENTE :</p>	

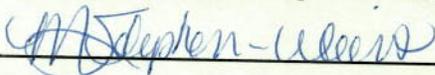
Page 3 de 5

Coordonnateur des garderies d'enfants:	Estelle Funk
Adresse:	30-A chemin Dawson Road, Ste Anne MB, R5H 1B5
Numéro de téléphone:	204 - 422 - 7004

CET ORDRE DOIT ÊTRE AFFICHÉ À LA VUE DE TOUS LES PARENTS

Date: le 27 juillet 2018

A/Directrice Apprentissage et garde des jeunes enfants:



Destinataire:				Les P'tits Brisous Inc.			
Nom de la garderie:				Les P'tits Brisous Inc.			
Adresse:				salle multiusage, 29 Normandau Bay		Numéro d'établissement: 100390	
				La Broquerie, Manitoba		Postal Code: R0A 0W0	
Numéro de licence: 98092		Licence datée du: le 19 juillet 2018		Pour la période du: le 19 juillet 2018		au: le 31 mars 2019	

CET ORDRE EXIGE LE RESPECT DES RÈGLEMENTS SUIVANTS:

Numéro du règlement	Infraction	Le règlement doit être respecté à partir du
8(1)	(1) que les enfants qui fréquentent le Centre soient surveillés en permanence;	immédiatement
8(1.1)	(2) que les transitions entre le Centre et l'aire de jeu extérieure du Centre ne se fassent qu'en petits groupes formés d'au plus 8 enfants, surveillés par au moins 2 membres du personnel, jusqu'à nouvel ordre;	immédiatement
8(1.1)	(3) qu'un plan écrit qui sera remis au coordonnateur des services de garderie et approuvé par le directeur décrive : (a) comment le personnel s'y prendra pour dénombrer les enfants en tout temps à l'intérieur du Centre, quand ils joueront à l'extérieur et pendant les sorties et les excursions hors du Centre, (b) comment les transitions des enfants entre le Centre et l'aire de jeu extérieure du Centre se feront et comment les enfants seront dénombrés en tout temps;	le 8 août 2018
8(1.1)	(4) qu'après l'approbation du plan écrit mentionné au point 3), ce plan soit examiné par le personnel du Centre;	le 22 août 2018

Page 4 de 5

Coordonnateur des garderies d'enfants:	Estelle Funk
Adresse:	30-A chemin Dawson Road, Ste Anne MB, R5H 1B5
Numéro de téléphone:	204 - 422 - 7004

CET ORDRE DOIT ÊTRE AFFICHÉ À LA VUE DE TOUS LES PARENTS

Date: le 27 juillet 2018

A/Directrice Apprentissage et garde des jeunes enfants:

[Signature]

Destinataire:				Les P'tits Brisous Inc.			
Nom de la garderie:				Les P'tits Brisous Inc.			
Adresse:				salle multiusage, 29 Normandeu Bay		Numéro d'établissement: 100390	
				La Broquerie, Manitoba		Postal Code: R0A 0W0	
Numéro de licence: 98092		Licence datée du: le 19 juillet 2018		Pour la période du: le 19 juillet 2018		au: le 31 mars 2019	

CET ORDRE EXIGE LE RESPECT DES RÈGLEMENTS SUIVANTS:

Numéro du règlement	Infraction	Le règlement doit être respecté à partir du
8(1.1)	(5) qu'aucune excursion hors du Centre ne soit organisée tant que le plan mentionné ci-dessus n'a pas été remis au coordonnateur des services de garderie et approuvé par le directeur;	immédiatement
8(1.1) et article 3(1) de la Loi	(6) que tout le personnel du Centre suive un atelier organisé et animé par du personnel du ministère qui portera sur la législation sur la garde d'enfants en ce qui concerne la surveillance et la gestion des enfants par le personnel;	le 31 août 2018
	(7) Le titulaire de licence doit informer de la présente ordonnance tous les parents ayant des enfants actuellement inscrits.	immédiatement
<p>L'ordonnance doit demeurer bien en vue dans l'établissement de garde d'enfants en tout temps. Elle ne doit pas être enlevée avant que vous ayez reçu une autorisation du directeur d'Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba.</p> <p>La présente ordonnance peut faire l'objet d'un appel à la COMMISSION D'APPEL DES SERVICES SOCIAUX dans les 30 jours suivant la réception de l'avis d'ordonnance</p>		

Page 5 de 5

Coordonnateur des garderies d'enfants:	Estelle Funk
Adresse:	30-A chemin Dawson Road, Ste Anne MB, R5H 1B5
Numéro de téléphone:	204 - 422 - 7004

CET ORDRE DOIT ÊTRE AFFICHÉ À LA VUE DE TOUS LES PARENTS
Date: le 27 juillet 2018
A/Directrice Apprentissage et garde des jeunes enfants:
